

PALLUEL. C'est ce que je ferai. L'honorable monsieur Chenal a fait une allusion contre laquelle je dois me défendre. Il a dit que j'avais une affection spéciale pour les puissances étrangères, et à ce sujet il a cité le duc de Modène. L'intention de cette allusion, monsieur, est-elle d'être blessante pour moi? Je vous le demande. Dans tous les cas elle ne pourrait pas m'atteindre.

CHENAL. Je n'ai nullement eu l'intention de dire quelque chose qui pût vous blesser; j'ai seulement rappelé un fait passé.

PALLUEL. J'accepte cette déclaration; mais je déclare en même temps que ce qui a été dit a besoin d'une explication. D'abord je ne comprends point comment on peut supposer en moi une affection pour les puissances étrangères; l'affection que j'ai, messieurs, savez-vous pour qui je l'ai? Je l'ai pour mon pays (*Bravo!*), et j'en ai beaucoup. Ma preuve la voici: depuis deux ans, moi, sans fortune, j'ai abandonné ma famille, tous mes intérêts pour venir défendre ici ceux de ma patrie. (*Bravo!*)

Quant au duc de Modène voici le motif qui a donné lieu à cette allusion. Dans le mois de juin, si je ne me trompe, de l'année 1848, quand on votait la loi de fusion du duché de Modène, je fis une interpellation au Ministère dans ces termes-ci (on peut consulter la gazette officielle, je suis certain de ne pas me tromper): « Je reconnais la souveraineté nationale, cependant sans vouloir porter atteinte à ce principe, je ferai une demande à messieurs les ministres: y a-t-il, ou n'y a-t-il pas, comme quelques personnes le prétendent, une traité avec le duc de Modène pour la renonciation à son duché? » Messieurs, voilà les paroles que j'ai prononcées; mais elles ont été mal interprétées; ma pensée a été travestie; l'esprit de parti y a attaché un sens qu'elle n'avait pas. Dans le *Messaggiere torinese* il y eut un article qui m'accusa d'avoir montré des sympathies pour le duc de Modène; j'ai répondu à l'article, et j'ai déclaré dans ma lettre quelle avait été la pensée de mon interpellation et qu'au surplus je n'avais jamais eu et je n'aurais jamais la moindre sympathie pour ce prince. Je voulais donc tout simplement fixer l'attention du Ministère sur un seul point; et il me semble qu'il était en lui-même assez important.

Au moment où nous donnions à l'Etat une nouvelle province par suite d'un vote populaire, j'ai voulu faire comprendre que de la même manière d'autres provinces pourraient s'en détacher.

L'expression de cette pensée était bien permise à nous Savoisiens qui, dans les événements d'avril 1848, avons vu notre pays sur le point de se réunir à la France par un mouvement populaire.

Je suis resté à cet égard dans une réserve complète: mais le point de droit politique m'a paru être assez important pour fixer un instant l'attention du Ministère.

Vous jugerez, messieurs, si j'ai eu quelque raison à le faire.

PRESIDENTE. Il deputato Bes ha la parola.

BES. Je commence par déclarer que je n'entends nullement combattre la loi dont il est question. J'entends uniquement présenter quelques observations sur son inopportunité...

La loi qui vous est proposée est-elle bonne? Est-elle nécessaire et indispensable? A tout cela je réponds affirmativement, et je déclare nettement que je n'hésiterais point à la voter si d'autres considérations ne venaient ralentir le désir que j'éprouve de la voir promulguée. Ces considérations sont d'une gravité telle, messieurs, et font naître en moi une perplexité si insurmontable que je me sens plus disposé à vous

dire: refusez au lieu d'accepter le funeste présent qu'on veut nous faire, ou pour mieux dire, suspendez l'approbation de cette loi jusqu'à ce que nos institutions aient pris un plus ample et plus sûr développement et soient mieux enracinées dans l'esprit de la nation. Le Ministère qui vient de faire un pas si décisif a-t-il bien calculé toutes les conséquences de sa marche? Est-il en mesure de braver et surmonter tous les dangers, et de poursuivre hardiment sa route? Il le croira sans doute, et vous tous, ou du moins la majorité, sans doute, sera prête à le seconder. Hé bien, fusse-je du nombre! Voulez-vous que je vous déclare ce qui en arrivera? Vous succomberez, nous succomberons tous. (*Rumori prolungati*)

Je cherche envain tous les éléments propres à faire triompher les principes que vous voulez fonder, et je n'en aperçois que de contraires. Ce ne serait rien encore, quoique puissants, que les éléments contraires de l'intérieur; les plus redoutables sont ceux du dehors intimement liés avec ceux du dedans contre lesquels longtemps encore vous lutterez envain.

Ne vous abusez pas, messieurs, ce qu'on vous offre n'est qu'un leurre, et je ne m'étonnerais pas que le Ministère lui-même, ou bien une partie de ses membres n'aperçût pas le précipice où il se jette, et se laisse entraîner! (*Rumori vivissimi — Bravo!*)

Il y a un an, et des membres de cette assemblée ne l'ignoraient pas, j'annonçais mot pour mot toutes les chances qui ont précédé et suivi la catastrophe de Novare. (*Segni di attenzione*)

Una voce. C'est vrai!

BES. Elles étaient inévitables, et je dirai d'un calcul bien facile pour celui qui savait apprécier tous les éléments favorables que nous possédions et ceux contraires. Nous voici donc à l'anniversaire de cette funeste époque, et il m'est douloureux de vous le dire: si la loi proposée venait à être sanctionnée, ou bien ne l'était pas, dans un cas comme dans l'autre, savez-vous ce qu'il en résultera? Il en résultera qu'elle aura ébranlé le pays jusques dans ses fondements, déplacé la majorité dans cette assemblée sans aboutir à aucun achèvement; elle sera ni plus ni moins qu'une pomme de discorde qui eut été jetée parmi nous. (*Rumori*) Voilà, messieurs les ministres, le seul résultat que vous ayez à attendre de votre projet, et si vous eussiez bien et sagement regardé autour de vous, et même un peu plus loin, vous n'auriez pas commis le même bévue que commettait, il y a un an, un autre Ministère. (*Rumori*) Pour sortir de cette emprise et conjurer l'orage qui déjà gronde sur vos têtes je ne vois qu'un seul moyen (*Segni d'attenzione*), et je vais le proposer, que la Chambre dans sa sagesse décide ce qui lui plaira.

Ce moyen consisterait dans l'ordre du jour motivé suivant:

« La Camera accetta favorevolmente l'idea della proposta legge, e riservandosi di discuterla quando lo stimerà, la sospende per ora, e passa all'ordine del giorno. » (*Rumori vivi e prolungati*)

En adoptant l'ordre du jour motivé que j'ai l'honneur de proposer, qu'en arrivera-t-il?

Il en arrivera que le Ministère insistera, poursuivra les négociations entamées, non rompues, avec la Cour de Rome, qui sera mise en demeure de se prononcer plus favorablement; il en arrivera que vous lui fournirez un puissant argument de plus, à savoir que l'ordre du jour motivé, voté unanimement, témoignera hautement des intentions et des désirs de la nation pour que cette loi soit promulguée; vous aurez de plus le mérite d'avoir usé et épuisé de tous les ménagements et de toutes les convenances avec la susdite Cour